

GARANTIE D - Responsabilité décennale.

Dommages survenus APRES réception :

- Pour les travaux soumis à obligation d'assurance sous réserve que le coût total prévisionnel honoraires et taxes compris de la construction n'excède pas 10.000.000 EUR (1) :
 - . décennale obligatoire : 7.500.000 EUR par sinistre
- Pour les travaux non soumis à obligation d'assurance sous réserve que le montant de votre marché ne dépasse pas 100.000 EUR TTC (2) et que le coût total prévisionnel de la construction honoraires et taxes compris n'excède pas 500.000 EUR (2) :
 - . décennale facultative : 100.000 EUR par année d'assurance

Franchise (3) par sinistre.

10 % du montant de l'indemnité

Minimum : 600 EUR

Maximum : 2.400 EUR

GARANTIE E - Garanties complémentaires à la responsabilité décennale.

Dommages survenus APRES réception :

- Pour les travaux soumis à obligation d'assurance sous réserve que le coût total prévisionnel honoraires et taxes compris de la construction n'excède pas 10.000.000 EUR (1) :
 - . Garanties des travaux que vous exécutez en tant que sous-traitant : .. 7.500.000 EUR par sinistre
 - . Dommages matériels relevant de la garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement : 1.000.000 EUR
par année d'assurance
 - . Dommages immatériels consécutifs à un sinistre décennal : 1.500.000 EUR
par année d'assurance
 - . Dommages intermédiaires (matériels et immatériels consécutifs) : 100.000 EUR
par année d'assurance
- Pour les travaux non soumis à obligation d'assurance sous réserve que le montant de votre marché ne dépasse pas 100.000 EUR TTC (2) et que le coût total prévisionnel de la construction honoraires et taxes compris n'excède pas 500.000 EUR (2) :
 - . Garantie des travaux que vous exécutez en tant que sous-traitant : 50.000 EUR
par année d'assurance
 - . Dommages immatériels consécutifs : 25.000 EUR
par année d'assurance

Franchise (3) par sinistre.

1 - Cas général :

10 % du montant de l'indemnité

Minimum : 600 EUR

Maximum : 2.400 EUR

2 - Cas particulier :

Dommages intermédiaires : 10 % du montant de l'indemnité

Minimum : 2.400 EUR

Maximum : 9.600 EUR

Renvois :

.../...